



LE PETIT LAROUSSE!!

En réponse au communiqué d'OS, qui emploie **Juste** de très jolis mots sans en comprendre leurs sens!!

La même qui se préoccupe la veille des élections de vouloir nuire à notre organisation et à l'agent de l'infirmier!!

Qui se trouvait dans **un état anormal d'apathie** depuis presque quatre années consécutives!!

L'agent de l'infirmier tient à vous remercier de le diffamer en public, c'est touchant de savoir que cette voix vous est indispensable pour remporter lesdites élections!!

Sachez que **FO CD OERMINGEN** et notamment l'agent infirmier se basent sur les textes de lois afin d'arbitrer au mieux leurs missions syndicales!!!

NE LE RÉPÉTEZ PAS!

Faisant référence au Décret n° 82-447 du 28 Mai 1982 relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique/ Article 5 modifié par décret n° 2012*224 du 16 février 2012 – Art 5 **qui autorise de faire verser** (ce faux et usage de faux, détournement de denier public et tentative de corruption **SELON VOS DIRES!!!!**)

C'est avec grand étonnement de la part des Deux OS qui siègent en instance, de se permettre de transgresser à leur devoir de syndicaliste en faisant référence au Décret n°82-447 du 28 Mai 1982 Section IV: Distributions des documents d'origine syndicale (Article 9)

Les documents d'origine syndicale peuvent être distribués aux agents dans l'enceinte des bâtiments administratifs, mais en dehors des locaux ouverts au public.

Ces distributions ne doivent en aucun cas porter atteinte au bon fonctionnement du service. **Lorsqu'elles ont lieu pendant les heures de service, elles ne peuvent être assurées que par des agents qui ne sont pas en service ou qui bénéficient d'une décharge de service.**

**FO CD OERMINGEN a troquée Légifrance contre celui du petit Larousse!!
FO CD OERMINGEN s'engage pour améliorer les conditions de travail de TOUS les personnels!!!**

FO CD OERMINGEN ne s'exprime peut-être pas comme SHAKESPEARE mais reste à l'écoute des personnels!!

Adresse du Bureau local :

Mail :

Tel :

SLP FO Justice Oermingen

Le : 30 11 2022

